

**Projet "VEGOIA" - Réaménagement et extension  
de l'Institut de biologie moléculaire des plantes**

**Rapport n° CP/2013/860**

**Service gestionnaire :**

Service développement économique et touristique - Cellule innovation et ens. supérieur

**Résumé :**

Le présent rapport a pour objet, sur la base de la présentation d'un projet architectural et fonctionnel abouti, de confirmer le soutien départemental en faveur du CNRS au titre de l'extension de l'Institut de Biologie Moléculaire des Plantes (IBMP) sur le Campus de l'Esplanade, ainsi que d'approuver les modalités de sa mise en oeuvre par la mise en place d'une convention de fonds de concours. Cette proposition est adossée aux termes du Contrat de Projets Etat-Région et de la Programmation FEDER sur la période 2007-2013.

Sous la dénomination VEGOIA se décline la création d'un pôle européen de recherche, de développement technologique, de formation et de partenariat dans le domaine des sciences du végétal.

Le projet associe les deux départements alsaciens : le site colmarien autour de l'INRA / Institut national de la recherche agronomique et l'UHA / Université de Haute Alsace, et le site strasbourgeois autour du CNRS et l'UNISTRA. Les équipes alsaciennes sont reconnues au niveau national comme le fleuron de la recherche sur les plantes, qui se traduit par des débouchés biotechnologiques et biomédicaux. Une conséquence attendue du projet VEGOIA est un renforcement des axes actuels de recherche notamment ceux qui portent sur le développement des plantes, l'étude du métabolisme secondaire et la génétique de la vigne.

A Strasbourg, VEGOIA concerne d'une part un programme d'équipement et, d'autre part, la rénovation partielle et l'extension du bâtiment dédié à l'Institut de Biologie Moléculaire des Plantes (IBMP) sur le campus de l'Esplanade. L'opération immobilière en question a pour ambition d'amplifier la dimension internationale de l'Institut qui réunit 160 chercheurs et 60 ingénieurs et techniciens :

- en rassemblant toutes les équipes sur un même site,
- en créant de nouvelles fonctionnalités,
- en augmentant les surfaces de culture,
- en réorganisant les plateformes techniques (imagerie, séquençage, phénotypage...),
- en accueillant de nouvelles équipes d'envergure.

La réalisation de l'opération est scindée en deux phases distinctes et successives, s'agissant d'une intervention lourde en site occupé :

- réaménagement de locaux existants nécessaire avant la destruction des serres en place libérant l'emprise dévolue à la construction neuve (REAM achevé en septembre 2012),
- extension du bâtiment actuel, réaffectation de locaux existants et mise en conformité d'équipements (VEGOIA en phase PRO/DCE).

Confié au cabinet d'architectes DRLW (Mulhouse), le projet développe 1340 m<sup>2</sup> de surfaces utiles réparties sur cinq niveaux dont quatre hors sol (laboratoires, plateformes, espaces de culture (logettes), zone tertiaire avec salles de conférence et de réunion, cafétéria, locaux techniques...).

Le démarrage des travaux est fixé au mois de février 2014 en vue de la mise en service de la nouvelle infrastructure en novembre 2015.

Le budget de l'opération s'élève à 7,96 M€ HT financés comme suit :

CNRS	2,700 M€
Région Alsace	1,000 M€ (0,13 M€ ont été mis en place en 2009 pour le REAM et l'équipement de chambres de culture)
Département du Bas-Rhin	<b>1,130 M€</b>
CUS	1,130 M€
FEDER	2 M€

En application des termes du CPER 2007-2013, au regard du projet finalisé par le porteur du projet, le CNRS, il vous est proposé de confirmer le soutien de la collectivité départementale au projet VEGOIA à hauteur de 1.130.000 €. Cette décision ne nécessite pas la mise en place de Crédits de Paiement sur l'exercice 2013, une Autorisation de Programme individualisée est par ailleurs d'ores et déjà en place. Il sera précisé dans la convention que les paiements interviendront en fonction de l'avancée du chantier et dans la limite des inscriptions budgétaires.

Par ailleurs, dans la perspective d'asseoir les soutiens des différents financeurs et sécuriser le bouclage financier du projet notamment au regard de la mise en place de Fonds Européens FEDER sur la période de programmation 2007-2013, il est proposé la conclusion d'une convention de financement avec le porteur de projet.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La Commission Permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son Président, en application du Contrat de Projets Etat-Région 2007-2013, confirme le soutien départemental au titre du Projet VEGOIA, en attribuant à la Délégation Alsace du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) une subvention d'investissement de 1.130.000 €.*

*Elle approuve par ailleurs la convention de financement et autorise son Président à signer cette convention au nom du Département.*

Strasbourg, le 18/11/13

Le Président,

A blue ink signature of Guy-Dominique KENNEL, consisting of several overlapping loops and lines.

Guy-Dominique KENNEL